

LE DOUBLE “NON”

Dans un article publié dans «*Informations Ouvrières*» intitulé «*Vers la démocratie d'implication*», Roger SANDRI se livre à une analyse des plus pertinentes des conséquences prévisibles des changements constitutionnels décidés le 21 juillet 2008 par le Congrès de Versailles.

Il note que l'article 69 de la nouvelle Constitution concernant le Conseil Economique et Social comporte un ajout «*environnement*» et, à juste titre, dénonce le rôle réactionnaire des écologistes:

«Depuis la conférence sur l'environnement, les organisations écologistes menées par le médiatique Nicolas Hulot entendent prendre une place importante dans la nouvelle institution en ouvrant la porte aux ONG qui, dans le monde entier, tendent à assumer des missions de service public en lieu et place des Etats. Le financement de ces organisations est assuré par les Etats, mais aussi par l'Union Européenne, l'ONU et les groupes multinationaux, par le biais de leurs fondations «altruistes». Ces ONG occupent une fonction d'accompagnement des politiques réactionnaires engagées sur l'ensemble de la planète».

Toute cette politique procède directement de décisions prises à Bruxelles en application de la théologie de la subsidiarité, autrement dit, de l'idéologie de la servitude.

On pourrait ajouter, qu'entre autres, la campagne médiatique orchestrée autour du Dalaï Lama s'inscrit dans le même logique politique. Pas étonnant, dans ces conditions, que le pape des Bouddhistes ait été en grande pompe à l'Hôtel de Ville de Nantes par les très catholiques Jean-Marc Ayrault et Ségolène Royal.

Dans son article, Roger SANDRI écrit également que :

«De son côté, Mme Ségolène Royal, se référant à Pierre Mendès France et à sa «République moderne», vient de se prononcer pour la fusion du Sénat et du Conseil Economique, Social et environnemental. En fait, il s'agirait d'une «chambre corporative Ainsi, elle reprend à son compte un projet mis en œuvre en 1969 par De Gaulle. Ce projet élaboré par Jacques Delors et Jean-Marcel Jeanneney fût soumis par voie de référendum au peuple français qui le rejeta, obligeant ainsi le Général de Gaulle à démissionner».

A ce propos, il convient de noter qu'en 1969, la C.G.T.F.O. oppose un «double non» au référendum du Général de Gaulle. Autrement dit, l'organisation syndicale refusait ce que Roger SANDRI appelle la «démocratie d'implication».

Mais aujourd'hui, où en sommes-nous On ne peut, malheureusement s'empêcher de poser la question suivante: qui accepte...qui refuse de «s'impliquer» dans une «chambre corporatiste», aux forts relents mussoliniens, et comment combattre des institutions qu'il nous faut bien qualifier de totalitaires?

Qui vivra verra. Mais en ce qui me concerne, au terme d'un long parcours politique, je suis bien placé pour savoir ce que valent les déclarations de principe en faveur du prolétariat, même lorsqu'elles figurent solennellement dans les statuts des partis «sociaux démocrates qu'ils dépendent de la deuxième ou de la troisième Internationale.

C'est pourquoi, à mes yeux, vouloir ressusciter la «social démocratie» est, à la fois, illusoire et dérisoire!

En revanche, je demeure convaincu que seule la révolte salvatrice des exploités et des opprimés pourra éviter à l'humanité de sombrer dans la barbarie totalitaire.

Alexandre HEBERT.

LA GPEC, C'EST LA CO-GESTION!

Début juillet, la négociation interprofessionnelle sur la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) a démarré entre les organisations patronales et syndicales, ce que d'aucuns osent encore appeler «partenaires sociaux». Rappelons que cette négociation est issue du regrettable accord du 11 janvier 2008 dit «*de modernisation du marché du travail*». Moderniser dans la bouche des patrons, qui plus est lorsqu'il s'agit des règles du marché du travail, on sait ce que ça veut dire!

Début juillet, nous parvient une brochure fédérale contenant un dossier intitulé «*Que négocier dans un accord GPEC?*». Dossier plutôt complet, et qui a l'intérêt de démontrer en quelques lignes la nocivité extrême non seulement de la notion de GPEC, mais plus encore de la négociation de la GPEC par les organisations syndicales, véritable baiser du cobra.

Voyons donc ce que ce dossier fédéral nous dit de la GPEC. Tout d'abord, on nous livre des exemples de définitions de la GPEC prises dans des accords (sans doute considérés comme bons et signés par l'organisation, mais ce n'est pas mon propos). La caractéristique de ce type de texte, c'est le jargon managérial, faussement technique, ampoulé, suffisant, employé par les rédacteurs et signataires, en général des «grosses têtes» plutôt que des ouvriers. Une véritable «nov-langue» qui commence à contaminer les écrits syndicaux.

On trompe son monde, il faut donc décrypter pour les lampistes! «*La GPEC s'entend par la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des plans d'actions cohérents: visant à réduire de façon anticipée les écarts entre les besoins et les ressources humaines de l'entreprise, en terme d'effectifs et de compétences, en fonction de son plan stratégique; en impliquant le salarié dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle*».

Là, on dit simplement que si les actionnaires ont décidé de délocaliser ou de fermer l'usine qui ne rapporte pas assez, il faudra virer tout le monde si possible avant d'avoir à payer des indemnités, et que le meilleur moyen c'est de faire croire à chaque salarié qu'on va le faire évoluer.

Le texte poursuit: «*La GPEC est donc la mise en place de moyens nécessaires pour faire évoluer dans le temps la structure d'emploi de l'entreprise en l'adaptant à sa situation économique et donner aux salariés les moyens d'évoluer professionnellement et de développer leur employabilité*».

Faire évoluer la structure de l'emploi c'est diminuer les effectifs, et l'employabilité c'est le truc que si t'en as pas, tu sers à rien à la boîte donc t'es viré! On dira que j'exagère: je remarque que quand une boîte embauche à tour de bras, elle ne fait pas d'accord GPEC!

Plus loin, le rédacteur du dossier nous fait part de sa réflexion: «*Un accord GPEC vise à éviter les licenciements «secs» et à adapter progressivement les effectifs et les compétences requis par l'entreprise à ses besoins prévisibles*». On ne peut être plus lucide et clair!

Le rédacteur poursuit fort à propos: «*L'accord de méthode, au contraire, sera appliqué lorsque la GPEC n'aura pas permis cette adaptation et lorsque des licenciements seront devenus inévitables*». On le remercie dans le même dossier d'avoir si bien caractérisé les accords dits «de méthode», que pourtant ici ou là on s'acharne à faire signer par les D.S. et D.S.C., y compris en les remplaçant s'ils sont rétifs.

Bref, avec ces quelques phrases on a bien compris de quoi il s'agit, et aucune organisation syndicale digne de ce nom ne se risquera pas à signer un accord interpro sur ce thème, sauf peut-être les participants du «*bal des hypocrites*» comme dit Jean-Claude Mailly.

Au-delà du strict contenu de ce type d'accords, carrément pourris disons-le sans détour, il y a un danger bien plus grave: l'intégration des syndicats à la gestion de l'entreprise, autrement dit la co-gestion qui anéantit l'indépendance du syndicat et ruine sont utilité.

En effet les accords GPEC ont aussi pour effet de placer les organisations syndicales en position de cogestion de l'emploi et de son évolution dans l'entreprise. Ne serait-ce déjà, comme le mentionne le dossier ajuste titre, par la rédaction du préambule qui dorénavant - c'est une mode inaugurée depuis quelques années dans le cadre du «dialogue social» - est très souvent rédigé comme un «diagnostic partagé» en réalité imposé par l'employeur. Dans le cadre des accords GPEC, il s'agit évidemment que les syndicats souscrivent à la situation qui impose des sacrifices...

Deuxième effet «kiss cool»: les syndicats qui ont signé l'accord GPEC, qui participent aux commissions de suivi, qui bénéficient d'informations privilégiées et secrètes (à la discrétion de l'employeur !), ne sont plus vraiment en position le cas échéant de mobiliser le personnel. Qui prendrait le micro à la grille pour dire au personnel: «*Les gars, on a signé un accord pour supprimer des emplois, mais maintenant faudrait vous mettre en grève pour les sauver*» !!!

Hormis un accord interpro qui déminerait méticuleusement tous les aspects néfastes, on ne voit pas bien où pourrait être l'intérêt collectif des salariés à généraliser ce type de dispositions. Même un accord «vide» serait dangereux: à l'heure du «dialogue social dynamique», un tel accord provoquerait des négociations en cascade (branche, entreprises) qui banaliserait la pratique et désarmerait les salariés et leurs organisations.

Y'a pas à dire: les accords GPEC et leur alternative - les accords de méthode - c'est bon pour les jaunes!

Yann PERROTTE.

DES JOURNÉES MONDIALES...

Dans quelques jours la CSI (*Confédération syndicale internationale*) organise des pinces-fesses aux quatre coins de la planète: «*la journée mondiale pour le travail décent*». Selon la définition donnée par l'OIT, qui dit «travail décent» dit «rémunération convenable». C'est quoi une rémunération convenable? C'est très simple: c'est celle que nous sert le patron, dans sa grande bonté. Cette charité patronale, qui abaisse le salarié, l'humilie, le tient loin de toute mauvaise pensée, et qui le vole. Oh, on a connu ça au fil des siècles, sous le regard bienveillant et complice de l'église catholique. Aujourd'hui, c'est le programme revendicatif de la CSI, ce drôle d'oiseau né sur les cendres de la CISL. Mais bon sang ne saurait mentir: la «JMTD» (appellation officielle de la journée mondiale pour le travail décent - cf site oueb de la CSI), ça sent à plein nez l'eau bénite et la filiation avec les «JMJ», les «journées mondiales de la jeunesse catholique». Eh bien, avec ça, on peut dire que le prolétariat international est équipé!

«CLÉRICALISME MODERNE ET MOUVEMENT OUVRIER» PAR MARC PRÉVOTEL ⁽¹⁾...

L'église catholique apostolique et romaine, comme tout appareil aspirant au pouvoir («spirituel» ou temporel, sur les «âmes» ou sur les hommes...) a, historiquement fait montre d'un opportunisme résolu.

Perdant son statut de religion d'Etat avec la Révolution Française, elle a combattu la bourgeoisie conquérante avant de se rendre compte que la restauration de l'Ancien régime était aussi peu probable que le retour de Jésus «parmi les siens». L'Eglise a alors proposé ses bons offices à la bourgeoisie dominante afin de faire régner l'ordre social, promettant aux exploités du nouveau système capitaliste un avenir radieux dans un au-delà hypothétique mais à condition de faire preuve d'abnégation ici-bas.

Dans la même logique, la hiérarchie catholique s'est d'abord frontalement opposé au développement du mouvement ouvrier, notamment en créant des syndicats jaunes à la solde des patrons pour concurrencer la vieille C.G.T., mais en vain. Qu'à cela ne tienne, les militants catholiques furent dès lors invités à investir le mouvement ouvrier. C'est ainsi que la C.F.D.T. succéda à la trop marquée C.F.T.C., que la S.F.I.O. se transforma en P.S. sous la direction du très calotin Mitterrand. Ces appareils bureaucratiques remplirent parfaitement leur rôle en promouvant les principes de la doctrine sociale de l'Eglise, en particulier la collaboration de classes, sous le vocable trompeur d'autogestion, et la subsidiarité qui préside à la construction européenne, sous l'égide de la C.E.S. et de la C.S.I. qui oeuvrent à la destruction du syndicalisme libre et indépendant.

Nombreux furent les militants (de bonne ou de mauvaise «foi»...) qui succombèrent aux charmes frelatés de la C.F.D.T. et de l'autogestion dans les années 70. Ils ne furent pas légions, ceux qui, vigilants et courageux, dénoncèrent ce piège clérical. Notre camarade Marc Prévôtel fut de ceux-là. Il publia dans «*l'Anarcho-syndicaliste*» d'octobre 1976 à octobre 1977 une chronique intitulée «Les envahisseurs » qui mettait à jour l'infiltration cléricale du mouvement ouvrier. Son mérite fut d'autant plus grand que, pour ce faire, il n'hésita pas à lire attentivement les encycliques papales et la littérature catholique, lecture indigeste s'il en est. Cette série d'articles sera ultérieurement (1983) éditée sous forme de fascicule par la collection «*Volonté anarchiste*» du groupe de Fresnes-Antony de la F.A.

Toujours d'actualité (hélas!), il convenait de rééditer le travail de Marc Prévôtel. Ce que firent conjointement les *Editions Libertaires* et la *Fédération nationale de la Libre Pensée* qui viennent de publier une édition des «envahisseurs» revue et surtout augmentée de nombreux articles plus récents parus dans différentes revues laïques ou anarchistes, dont, bien sur, «*l'Anarcho-syndicaliste*» sous le titre (résumant parfaitement le contenu du livre): «*Cléricalisme moderne et mouvement ouvrier*».

L'ouvrage, à peine sorti des presses, vient déjà de recevoir le «*Grand prix ni dieu ni maître 2008*» et, la modestie de Marc dût-elle en souffrir, c'est amplement mérité. C'est donc un travail parfaitement documenté, argumenté et non dénué d'humour dont on ne peut que recommander la lecture (oserais-je dire «salvatrice?» à ceux qui s'intéressent au mouvement ouvrier et au combat clérical.

Christophe BITAÜD.

(1) 279 pages, 14 euros - *Editions Libertaires / Fédération nationale de la Libre Pensée.*

UN «NOUVEAU» PARTI !?

Le *Parti Ouvrier Indépendant* (POI) est né... Il fait suite au *Parti des Travailleurs* et semble vouloir rassembler les déçus de la social-démocratie (PC-PS)... en reconstituant un parti social-démocrate !!!

Le nouveau parti s'est construit sur le mot d'ordre «*rupture avec l'Union Européenne*»... Première décision de son Bureau national: présenter des candidatures aux élections européennes !!! Comprenez qui pourra.

Notons également qu'un membre éminent du Bureau national du POI a proposé de «*nous adresser largement à des responsables socialistes et communistes*»... Pour quoi faire?

Décidément, chez certains, la nostalgie du *Front Populaire* est encore bien vivante!

L'ennui est que la troisième République est morte ... morte et enterrée!

Alexandre HEBERT.

LA FAMILLE REGNANTE...

«Le Figaro» du 17 septembre 2008 publie un portrait attendrissant de la famille régnante du royaume de France:

“Photo présidentielle: A l’occasion des *Journées du patrimoine*, le week-end prochain, l’Elysée publie un petit livret de présentation du Palais. En page 2, une photo du couple présidentiel, signée de la photographe de mode Annie Leibovitz, prise dans les jardins de l’Elysée. «*Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue au Palais de l’Elysée*», écrivent-ils. Plusieurs vignettes illustrent la vie du Palais, on y voit Dominique Strauss-Kahn sortir d’un rendez-vous. Ouverture oblige”.

EN VRAC...

“Si Dieu existe, j’espère qu’il a de bonnes excuses”. Woody ALLEN

Dany COHN, l'européiste béat:

Donc, en 1998, Daniel COHN-BENDIT et son complice Olivier DUHAMEL ont commis un *"Petit dictionnaire de l'euro"*. Ce sont deux européistes béats (parfois enragés!), il n'était donc pas question qu'ils expliquent que le drapeau européen est une chiure cléricale. Pourtant l'impétrant qui en est responsable ne se prive pas de s'en réjouir.

Quand j'ai connu DCB, il était athée. A supposer qu'il n'ait pas changé, son jésuitisme est donc du jésuitisme athée. Et vouloir masquer les réalités n'est qu'un comportement de politicard minable; ce qu'est finalement devenu DCB.

«*Pour ses promoteurs démocrates chrétiens, le drapeau étoilé s'inspire de l'assomption de la Vierge Marie. Le chiffre douze évoque bien d'autres symboles.... Chacun peut donc y trouver matière à rêver*» (2).

DCB doit être de ceux pour qui l'Histoire commence le jour de leur naissance (en l'occurrence en 1945, sauf erreur). Il ne sait donc pas - et n'a pas appris - que les députés catholiques allemands ont voté, en 1933, les pleins pouvoirs à Hitler...contre un concordat. Accord qui laissa ensuite très peu de matière à rêver. S'il croit que les sociocléricaux d'aujourd'hui sont plus fréquentables que ceux d'alors, DCB est en plus un naïseux dangereux.

Drapeau européen (bis):

En revanche, dans un numéro d'*Ouest-France* dont la date a été égarée, un lecteur raconte ce qui suit. «*L'abbé Pierre Caillon, ancien professeur au grand séminaire de Sées, nous a révélé quelque chose d'inédit. Voici son témoignage: « Au mois d'août 1987 je me trouvais par hasard devant le carmel de Lisieux. Un monsieur m'aborde et me dit: «Je suis de Strasbourg. C'est moi qu'on a chargé de dessiner le drapeau de l'Europe. Inspiré par Dieu, j'ai conçu un drapeau bleu sur lequel se détachent les douze étoiles de la médaille miraculeuse de la rue du Bac. Si bien que le drapeau de l'Europe est devenu le drapeau de Notre-Dame: fond bleu, douze étoiles (Apocalypse XII). Je vous dis cela, mon père, parce que vous portez la petite croix de l'Armée bleue. Le drapeau de l'Europe a été adopté le plus officiellement du monde. Toutes les nations de l'Europe ont voté. Les Anglais hésitaient. Personne ne savait d'où venait cette idée: fond bleu, douze étoiles. Finalement tout le monde a signé». En me racontant tout cela, le dessinateur du drapeau, qui est profondément chrétien, était fou de joie. C'est un véritable miracle que ce drapeau ait procédé d'une telle inspiration mariale*».

Toujours égaux à eux-mêmes les cléricaux, ils sont heureux de nous avoir truandés. Et tout un tas de sociodémocrates qui se prétendent laïques se sont laissés abuser sans réagir quand ils l'ont appris. Ce

n'est pas le courage politique qui les étouffe. Quant au sieur Arsène Heitz, il doit préparer sa béatification... au moins. J'aimerais bien qu'il se casse la gueule en tombant d'une échelle en voulant accrocher le drapeau!

Impressions d'hôpital:

Un léger (?!?!) accident vasculaire cérébral m'a traîné à l'hôpital. Cela ne faisait que dix mois que j'étais sorti d'un autre. Ici ou là c'est la même ambiance. Grognon et emmerdeur comme je suis, il est normal de courir à l'accrochage. On ne va pas à l'hôpital pour faire de la gastronomie, mais quand les plats sont corrects - sauf urgence - je déteste recevoir des soins pendant les repas; ça me coupe l'appétit et ça me fout le moral en l'air. Heureusement que ma conscience de classe me rappelle que le personnel hospitalier est surexploité pour maintenir et, si nécessaire, réparer la force de travail de l'ensemble de la société. De quoi faire passer au second plan les petits désagréments personnels. «*On fait ce qu'on peut quand on peut*». C'est leur leitmotiv.

NOUVELLES DU FRONT:

- **Doutes.** Je pense comprendre ceux qui protestent contre l'envoi de troupes en Afghanistan et je ne serais pas loin de les approuver; mais en perspective de leur revendication, il y a le retour des talibans au pouvoir... et alors j'entends une petite voix intérieure qui me dit: «*Merci pour les femmes afghanes*».

La liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est magnifique... en théorie; mais lorsque c'est la seule moitié masculine qui dispose pour tout le monde: «*Merci pour les femmes afghanes*».

- **Sinéphilie.** Siné a été viré de *Charlie Hebdo* pour des raisons plutôt obscures. Probable qu'il avait semé sa zone près de frontières minées. Quoiqu'il ait écrit sur le fils à Sarko, il a refusé de faire des excuses. Je l'approuve: on ne fait pas des excuses à ces gens-là. Philippe Val a sauté sur le prétexte. Il se trouve que Philippe Val est un européiste convaincu, ce qui est son droit. Toutefois, son anticléricalisme n'est pas assez viscéral, puisqu'il n'a pas encore pigé qu'il participe à la construction d'une Europe du fric et des cléricaux et qu'il n'y pourra rien changer. Pourtant...

- **Rengaine.** Cette Europe totalitaire du fric et des cléricaux, comme Carthage, doit être détruite.

Marc PREVOTEL.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 30 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Fondateur de publication : Alexandre HEBERT

email: maite.heb@wanadoo.fr
